

Votants : 75
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 17 mai 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 28 mai 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 mai 2019

ADMINISTRATION GENERALE, JURIDIQUE – COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - MODIFICATION DE LA COMPOSITION

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Christine HYPEAU à Alain BAUDIN, Agnès JARRY à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Jacqueline LEFEBVRE, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Rabah LAICHOURL à Marcel MOINARD, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU

Titulaires absents suppléés :

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Didier DAVID, Romain DUPEYROU, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Simon LAPLACE, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Dominique SIX, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Charles-Antoine CHAVIER, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURL, Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 27 MAI 2019

ADMINISTRATION GENERALE, JURIDIQUE – COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - MODIFICATION DE LA COMPOSITION

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les articles L.1413-1 et L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité prévoyant, dans les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 50 000 habitants la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL),

Vu les délibérations du Conseil d'Agglomération du Niortais des 16 mars 2015 et 26 septembre 2016 portant sur la composition de la CCSPL,

Pour rappel, cette commission examine les rapports sur le prix et la qualité de services publics ainsi que les services que la CAN gère en régie à autonomie financière ou dont elle a délégué la gestion à un tiers. Il s'agit aujourd'hui des thématiques suivantes :

- Assainissement,
- Mobilité Transports urbains,
- Photovoltaïque,
- Tourisme (EPIC).

Elle donne par ailleurs son avis sur tous les projets de nouvelle délégation de service public et sur tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière avant la décision du Conseil d'Agglomération. Elle est composée d'élus et de représentants d'organismes œuvrant dans l'intérêt général sur des domaines relatifs aux compétences communautaires. La commission peut aussi, sur proposition de son Président, inviter toute personne dont l'audition lui paraît utile pour participer à ses travaux. Cette commission est présidée de droit par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais qui peut en déléguer la présidence par arrêté.

Dans le cadre notamment de la prise de compétence « eau potable » et de son mode de gestion, il est proposé au Conseil d'Agglomération de modifier la composition de l'actuelle CCSPL et de désigner au titre des membres du Conseil d'Agglomération :

- 8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants
 - Philippe MAUFFREY - Suppléant : Dominique SIX
 - Marc THEBAULT - Suppléant : Claude ROULLEAU
 - Thierry DEVAUTOUR - Suppléant : Jacques BROSSARD
 - Elmano MARTINS - Suppléant : Jean BOULAIS
 - Elisabeth MAILLARD - Suppléant : Dany BREMAUD

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190527-C04-05-2019-DE Date de télétransmission : 29/05/2019 Date de réception préfecture : 29/05/2019
--

- Michel SIMON - Suppléant : Eric PERSAIS
- Alain LECOINTE - Suppléant : Jacques MORISSET
- Bruno JUGE - Suppléant : Stéphane PIERRON

En fonction de l'ordre du jour, la commission peut, sur proposition de son président, inviter à participer à ses travaux, pour avis et consultation, toute personne dont l'audition lui paraît utile. A ce titre, il est proposé de désigner un représentant de chacun des organismes suivants :

- Deux-Sèvres Nature Environnement,
- Centre Régional des Energies Renouvelables,
- Fédération des Usagers des Transports 79,
- Fédération des Transports de Voyageurs 79,
- Agence Départementale du Tourisme 79,
- Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux Sèvres,
- Chambre de Métier et d'Artisanat,
- Chambre d'Agriculture,
- Bessines Forum Sud (Association des commerçants de la Zone de la Mude),
- Association des commerçants de l'Espace Mendès France,
- Association UFC que Choisir 79,
- Délégation 79 de l'Association des Paralysés de France,
- Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération du Niortais,
- Agence Régionale d'évaluation Environnement et Climat (AREC).
- Agence l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME),
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- Coordination pour la défense du Marais Poitevin.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Adopter la nouvelle composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Communauté d'Agglomération du Niortais,
- Désigner les membres du Conseil d'Agglomération et les organismes locaux qui y siègeront,
- Déléguer au Président, conformément aux dispositions de l'article L.1413-1 du CGCT, la saisine de la CCSPL pour avis sur tout projet de délégation de services publics ou tout projet de création de régie à autonomie financière et tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ne se prononce.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190527-C04-05-2019-DE Date de télétransmission : 29/05/2019 Date de réception préfecture : 29/05/2019
--